

---

Le concours *Nouveau talent BDFIL* s'attache à promouvoir des artistes émergent-e-s. Doté de CHF 5'000 (~ € 4'700), il s'adresse à toute personne de 15 ans et plus n'ayant jamais été publiée. Le thème de l'édition 2020 est « SPAGHETTI ». Les lauréat-e-s des trois prix BDFIL seront invité-e-s à séjourner au festival (18-19 septembre 2020). Le délai de participation est fixé au mardi 30 juin 2020 (date du cachet de la poste faisant foi).

---

### 1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Le concours *Nouveau talent BDFIL 2020* est ouvert à toute personne de 15 ans et plus dont le travail n'a jamais été publié sous forme d'album ou de manière régulière dans un média à grand tirage, y compris les blogs hébergés et/ou relayés par des revues ou éditeurs en ligne. Les participant-e-s dont le travail est en cours de publication au 30 juin 2020 seront disqualifié-e-s. Chaque participant-e ne peut adresser qu'un seul projet. Les travaux collectifs ne sont pas acceptés. Les lauréat-e-s des précédentes éditions du concours, mentions spéciales exceptées, ne sont pas autorisé-e-s à participer.

### 2. PROJET À SOUMETTRE

Chaque projet doit présenter une bande dessinée originale complète, en une planche, avec ou sans texte, en étroite relation avec le thème du concours : "**Spaghetti**". Ce thème peut être librement interprété. Le projet doit impérativement être présenté sur un support de format A4 ou A3 et à la française (vertical). Les projets ne respectant pas le thème et/ou le format seront automatiquement exclus du concours. Le style, la forme, ainsi que les matériaux utilisés pour le projet sont laissés au libre choix de l'auteur/trice. La langue utilisée pour les éventuels textes et dialogues doit être le français, l'allemand, l'anglais ou l'italien.

#### Procédure d'inscription :

- 2.1) Les coordonnées du/de la participant-e doivent obligatoirement figurer de manière lisible au dos du projet : nom, prénom, date de naissance (jour/mois/année), adresse postale complète, numéro de téléphone (fixe et/ou mobile) et adresse e-mail.
- 2.2) L'inscription doit obligatoirement être confirmée via un formulaire en ligne à remplir par le/la participante, sur la page [www.bdfil.ch/concours-nouveau-talent-2020](http://www.bdfil.ch/concours-nouveau-talent-2020). Si vous n'avez accès à aucune connexion internet, contactez-nous au +41 (0)21 312 78 10.

### 3. DÉLAI DE PARTICIPATION

Les participant-e-s au concours doivent adresser leur projet à l'adresse de BDFIL (BDFIL, Concours Nouveau talent, Place de la Cathédrale 12, 1005 Lausanne - Suisse) pour le **mardi 30 juin 2020 au plus tard** (cachet de la poste faisant foi). **Si l'envoi est effectué dans la semaine précédente ou en date du 30 juin 2020, merci de l'affranchir en courrier prioritaire.** L'envoi d'un projet induit l'acceptation du présent règlement. Le formulaire en ligne (mentionné en point 2.2) doit également être rempli d'ici au mardi 30 juin 2020.

#### 4. MODE D'ENVOI/DE DÉPÔT

Chaque projet (original ou impression) doit parvenir à BDFIL à plat, non plié et non roulé, dans un emballage lui garantissant une protection idéale. BDFIL adressera par e-mail, et pour le vendredi 17 juillet 2020 au plus tard, un accusé de réception des projets reçus. Les envois provenant de pays autres que la Suisse indiqueront : «aucune valeur commerciale»\* sur le document de douane. Le dépôt des projets au bureau de BDFIL est uniquement possible du lundi au vendredi, de 14h à 17h, jusqu'au mardi 30 juin 2020 inclus.

\* BDFIL décline toute responsabilité en cas de blocage du projet aux douanes et ne s'engage pas à payer les frais additionnels liés à des déclarations de valeur.

#### 5. JURY

Le jury du concours sera composé de professionnel-le-s. Il appréciera le respect des conditions du présent règlement, l'originalité ainsi que les qualités particulières du scénario (réalisation, découpage, etc.) et du travail graphique.

#### 6. RÉSULTATS ET PRIX

1<sup>er</sup> Prix CHF 2'000 (~ € 1'875) | 2<sup>e</sup> Prix CHF 1'500 (~ € 1'400) | 3<sup>e</sup> Prix CHF 1000 (~ € 940)

Les trois lauréat-e-s seront averti-e-s personnellement, par téléphone et par courriel, le **vendredi 31 juillet 2020** au plus tard. Leurs noms ainsi que des reproductions de leurs projets seront communiqués aux médias et affichés sur [www.bdfil.ch](http://www.bdfil.ch) dès le mardi 15 septembre 2020. Le jury pourra, au-delà des trois prix, décerner une ou plusieurs mentions spéciales pour distinguer des projets. Les mentions spéciales seront, sauf disposition particulière, des récompenses honorifiques, non dotées. En cas d'ex-aequo, le montant du prix est partagé entre les deux lauréat-e-s.

Aucune correspondance ne peut être échangée au sujet du concours. Toute voie juridique est exclue. Les lauréat-e-s des prix BDFIL domiciliés en Europe occidentale sont invité-e-s au festival (accréditation, frais de déplacement, hébergement et repas à la charge du festival) pour la cérémonie de remise des prix. Les lauréat-e-s hors Europe occidentale profitent du même avantage, à l'exception des frais de déplacement (couverts à hauteur maximale de CHF 500.- sur présentation des justificatifs). Les lauréat-e-s domicilié-e-s en Suisse obtiendront une accréditation au festival, les repas et les remboursements de leur frais de transports (sur présentation des justificatifs).

#### 7. EXPOSITION DU CONCOURS

Les projets reçus feront l'objet d'une exposition dans le cadre du festival. Une partie des projets sera accrochée et l'autre consultable dans des classeurs présents dans l'exposition.

#### 8. PRIX DU PUBLIC

Un prix du public, doté de CHF 500 (~ € 470), sera attribué dans le cadre du festival. Son ou sa lauréat-e sera contacté-e et annoncé-e lundi 20 septembre 2020 sur [www.bdfil.ch](http://www.bdfil.ch). Tous les projets peuvent remporter le prix du public.

## 9. PROPRIÉTÉ DES PROJETS

Les projets primés demeureront propriété du festival. Aucun droit ne pourra être perçu par leur-e-s auteurs/trices pour les publications réalisées dans la presse ou dans le cadre de la promotion de BDFIL (catalogues, livres- anniversaire, expositions, etc.). L'auteur/trice peut néanmoins publier sa planche dans le cadre d'autres projets (site web, exposition etc), **à partir du jeudi 17 septembre 2020.**

## 10. RETOUR DES PROJETS

10.1) Les projets peuvent être retirés au bureau de BDFIL, Place de la Cathédrale 12, Lausanne, **dès le lundi 28 septembre 2020 et jusqu'au jeudi 29 octobre 2020 sur rendez-vous pris au préalable, au +41 (0)21 312 78 10 ou via [info@bdfil.ch](mailto:info@bdfil.ch).**

10.2) Retour des projets par courrier postal moyennant la prise en charge des frais de port par le/la participant-e. Deux marches à suivre sont possibles pour le versement des frais de port :

- Via un versement sur le compte CCP de BDFIL. Le versement est à adresser au compte «Fondation lausannoise pour le rayonnement de la BD/1000 Lausanne», au numéro de compte CCP 17-792534-7. Merci d'indiquer la mention «Concours Nouveau talent BDFIL 2020», ainsi que vos nom et prénom, lors de votre versement ;
- Via une enveloppe contenant le montant cash (voir ci-dessous) des frais de port, jointe à l'envoi du projet. Calcul des frais de ports pour les participant-e-s : domicilié-e-s en Suisse (CHF 12), en Europe occidentale (€ 15), hors Suisse et hors Europe occidentale (€ 25).

Ces participations financières sont destinées à couvrir les frais postaux et la logistique liée au retour des projets. Les projets réclamés seront retournés en **courrier normal**, d'ici le jeudi 29 octobre 2020. BDFIL décline toute responsabilité en cas de perte par les services postaux compétents.

## 11. RESPONSABILITÉ

Le festival recommande aux participant-e-s de réaliser, à toute fin utile, une copie de leur projet. Il décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des projets.

## POUR TOUTE INFORMATION

BDFIL, Concours Nouveau talent, Place de la Cathédrale 12, 1005 Lausanne (Suisse)

Tél. +41 (0)21 312 78 10 [info@bdfil.ch](mailto:info@bdfil.ch), [www.bdfil.ch](http://www.bdfil.ch)